



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 26 septembre 2025

Objet : Problématiques service des naissances et mariages à l'Hôtel de Ville.

Madame la Vice-présidente de la Formation en Santé, Sécurité et Conditions de Travail de la ville de Nice,

Notre syndicat souhaite vous alerter sur plusieurs problématiques que nous avons pu constater lors de nos rencontres avec les agents des services des naissances et des mariages situés à l'Hôtel de Ville.

Au service des naissances, les tables installées aux box d'accueil, pour respecter une certaine distance entre les usagers et les agents, sont trop profondes. Cela bloque la circulation des personnes accueillies et des landaus sur cet espace restreint.

Au-delà de l'inconfort pour les usagers, cela nous pose question quant à l'efficacité d'une évacuation en cas d'urgence.

L'installation de banques d'accueil identiques à celles de la Maison des Services Publics, 6 rue Tonduti de l'Escarène, pourrait être une réponse davantage adaptée.

Un box d'accueil est situé face à une porte de service donnant accès à d'autres salles du bâtiment (salle des directeurs, salle de pauses, vestiaires...). Les nombreux va-et-vient de groupes de personnes et claquements de porte incommode les usagers et les agents. De plus, cela ne garantit pas la confidentialité de l'accueil et le calme nécessaire sur ce service, en particulier.

Au service des mariages, le personnel féminin ne dispose pas de vestiaires en nombre suffisant.

Aujourd'hui, deux vestiaires sont installés dans un couloir entre le vestiaire des hommes et la salle de pause des huissiers. Le respect de l'intimité n'est nullement garanti pour les agents féminins qui doivent se changer régulièrement dans le cadre de leurs missions. N'ayant pas la place et l'intimité nécessaire, les agents se changent dans le service d'enregistrement des mariages en essayant de se cacher de la caméra de surveillance. Aussi, les vestiaires n'étant pas en nombre, les affaires personnelles, vêtements et chaussures sont stockés dans cet espace d'accueil.

Pour notre syndicat, il est nécessaire que les agents du service puissent disposer d'un espace clos pour se changer et entreposer leurs affaires personnelles et tenues de travail. Pour cela, le bureau des PACS, qui n'est plus utilisé puisque transféré à Corvesy, serait une réponse adaptée du fait de sa proximité avec le service.

Aussi, nous vous demandons pour les agents de ces deux services la mise en place d'une réelle démarche de prévention des risques psycho-sociaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général**

Hugues JEFFREDO